



par Patrick Ladouceur

Diplômé en science politique avec mineure en droit civil et étudiant à la maîtrise en service social à l'Université d'Ottawa, Patrick Ladouceur a déjà occupé divers postes à la Fédération des communautés francophones et acadienne, à l'ACFO Ottawa et à la fonction publique fédérale<sup>1</sup>.

# Ottawa, ville officiellement bilingue.



Ottawa, siège des institutions fédérales, capitale du Canada, saura-t-elle relever le défi du bilinguisme?  
Photo : G. Baranski, 2009, Wikipédia.

Avec le *Mouvement pour une capitale officiellement bilingue* orchestré par Jacques de Courville Nicol depuis juin 2014<sup>2</sup>, le débat quant à la désignation d'Ottawa, capitale du Canada, comme ville officiellement bilingue a pris son envol. La problématique soulevée dans cet essai est une question tout à fait légitime, d'actualité et qui va sans doute marquer l'avenir de la francophonie ottavienne et canadienne. Cet essai tentera donc de démontrer sans équivoque qu'Ottawa devrait être officiellement bilingue.

## 1. Une question historique – un objectif non achevé

Bien que la question du bilinguisme officiel à Ottawa ait fait les manchettes dans les derniers mois, ce débat n'est pas nouveau. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme avait déjà mis en lumière, dans son rapport, l'importance d'octroyer à Ottawa le titre officiel de ville bilingue :

[L]a capitale symbolise l'ensemble du pays. Elle devrait exprimer le plus exactement possible les valeurs du pays entier [...]. Nous recommandons que, dans la capitale [...] l'anglais et le français aient un statut d'égalité totale, et que l'ensemble des services soit partout accessible dans les deux langues.<sup>3</sup>

1. Le présent essai est un des trois finalistes dans le cadre du Concours d'essai Jean-Robert Gauthier ([www.concoursjr.gc.ca](http://www.concoursjr.gc.ca)), dont le thème pour 2014-2015 est axé sur la question « Est-ce que la capitale du Canada, un pays officiellement bilingue, devrait également être désignée officiellement bilingue? »
2. Mouvement pour une capitale du Canada officiellement bilingue, « Le pourquoi d'un mouvement pour une capitale du Canada officiellement bilingue », 2014, <http://www.capbilingue.ca> (page consultée le 25 janvier 2015).
3. Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, livre V, 1970, <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pco-bcp/commission-e-et-dunton1967-1970-et-dunton1967-70-vol5-fra/dunton1967-70-vol5-partie1-fra.pdf> (page consultée le 22 janvier 2015).

# Une question de respect linguistique



Il faut noter que ces recommandations ont été rendues publiques en 1970 et qu'Ottawa n'a jamais entrepris les démarches nécessaires quant à sa désignation bilingue.

Le rapport souligne aussi plusieurs principes qui sont reconnus comme étant des « valeurs canadiennes » : entre autres, l'importance de l'égalité et de la non-discrimination. Ce sont des valeurs qui ont été non seulement évoquées par nos parlementaires mais aussi par les nombreuses interprétations jurisprudentielles de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Si ces valeurs sont si importantes pour les Canadiens et les Canadiennes, il est primordial qu'Ottawa fasse sa part pour reconnaître, d'un point de vue institutionnel, l'égalité entre le français et l'anglais. Si la négligence de ce fait persiste, il est raisonnable de conclure qu'il y existe certes discrimination envers les Franco-Ottaviennes et Franco-Ottaviens.

## 2. Promotion, respect et survie linguistique

Ottawa n'est pas seulement une ville, c'est l'image du pays et un symbole national. Il est donc incontournable qu'Ottawa s'acquitte de ses responsabilités et démontre à l'ensemble du pays et à l'ensemble du monde qu'elle respecte réellement la dualité linguistique du pays. Ottawa est d'ailleurs une des seules capitales du monde qui refuse de reconnaître le bilinguisme de son pays. Bruxelles, capitale de la Belgique, reconnaît le bilinguisme

officiel malgré le fait que seulement une minorité de Flamands habite dans la périphérie municipale<sup>4</sup>. Ce bilinguisme et, dans certains cas, ce multilinguisme municipal vont de même pour Helsinki, Berne et plusieurs autres villes du monde. Or, Ottawa n'est pas à la hauteur de ses homologues dans le monde. Lorsqu'un touriste ou fonctionnaire étranger visite la capitale, il ne peut pas discerner le bilinguisme canadien.

Lorsqu'on se penche sur la problématique du respect et de la survie linguistique, il est primordial de noter que les institutions ont un rôle indispensable pour assurer la vitalité et la survie de la francophonie. Ottawa fuit cette responsabilité. Bien que la capitale soit dotée d'une politique sur le bilinguisme, celle-ci n'est qu'une politique. Comme l'a souligné M<sup>e</sup> François Laroque, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, la politique sur le bilinguisme a peu de poids juridique; elle peut être facilement modifiée ou même limitée<sup>5</sup>. Il n'existe donc aucune protection juridique concrète pour les plus de 150 000 francophones d'Ottawa. En tenant compte du fait qu'Orléans, banlieue d'Ottawa, n'est plus majoritairement francophone et que le

4 Michaël Van Droogenbroeck, *Living in translation : Dix questions d'expatrié relatives à l'usage des langues dans la Périphérie flamande de Bruxelles, Wemmel (Belgique)*, Éditions Eddy Frans et Agence de l'Administration intérieure de l'Autorité flamande, 2011, [http://www2.derand.be/livingintranslation/pdf/Livingintranslation\\_FR.pdf](http://www2.derand.be/livingintranslation/pdf/Livingintranslation_FR.pdf) (page consultée le 25 janvier 2015).

5 Université d'Ottawa, Faculté de common law française, « Panel : Ottawa, ville bilingue », avec Linda Cardinal, François Laroque, Pierre Foucher et Mathieu Fleury, le 21 octobre 2014.



Le bilinguisme dans bien des villes et pays du monde ne pose pas de problème, alors pourquoi à Ottawa? Photo : Justin McIntosh, 2004 (Wikipédia).

nombre de francophones par habitant décroît chaque année, il n'est pas déraisonnable de conclure que sans cette reconnaissance, nous allons continuer à voir une diminution considérable du fait français<sup>6</sup>.

### 3. Une question d'ouverture à la nouvelle francophonie ottavienne

Depuis la fin des années 1990, Ottawa a vu une augmentation considérable d'une nouvelle francophonie : une francophonie issue de l'immigration francophone. On promet aux nouveaux arrivants un parcours francophone à Ottawa, mais est-ce vraiment possible? Comment un immigrant francophone peut-il se rendre à sa destination si seulement 25 % des chauffeurs d'autobus sont bilingues<sup>7</sup>, s'il ne peut recevoir un menu en français, bref s'il n'est pas capable de vivre son quotidien en français? On voit même des néo-Ottavien qui inscrivent leurs enfants à l'école anglophone pour faire en sorte qu'ils apprennent l'anglais, puisqu'ils craignent que leurs enfants subissent le même embargo linguistique qu'eux.

La ville d'Ottawa a la responsabilité d'agir pour assurer un respect et une ouverture à cette nouvelle francophonie. L'immigration francophone est

importante pour assurer la viabilité de la francophonie canadienne<sup>8</sup>. En adoptant le bilinguisme officiel, la ville sera en mesure d'offrir de meilleurs services pour les immigrants francophones et sera une ville beaucoup plus accueillante et beaucoup plus ouverte au multiculturalisme canadien, une autre « valeur canadienne ». En bref, la désignation d'Ottawa comme ville bilingue va favoriser l'intégration sociale et économique de ses nouveaux arrivants francophones.

### Conclusion

En conclusion, les arguments présentés nous permettent de prouver qu'il est important qu'Ottawa soit bilingue par principe historique, politique et social, et pour protéger la minorité linguistique francophone.

Avant de terminer, j'aimerais souligner que certains détracteurs du bilinguisme officiel ont souvent remis en question l'utilité du bilinguisme pour les anglophones. Je crois que ces critiques sont mal informés : le bilinguisme aviverait chez les anglophones un sentiment de fierté pour le bilinguisme de leur pays et pour l'exemplarité qu'Ottawa aurait en matière de fédéralisme canadien<sup>9</sup>. Alors, qu'attendons-nous?

6 Conseil de planification sociale d'Ottawa, « Profil de la communauté francophone d'Ottawa, selon le recensement de 2006 », 2010, <http://www.apcottawa.on.ca/site/all/files/pdf/2010/Publications/Profil-Francophone.pdf> (page consultée le 25 janvier 2015).

7 Nathalie Lemire, « Chauffeurs francophones d'OC Transpo », Ville d'Ottawa, demande d'accès aux renseignements par communication électronique, faite par Patrick Ladouceur le 20 novembre 2014.

8 Diane Farmer, « L'immigration francophone en contexte minoritaire », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Québec, Fides, 2008, p. 121.

9 Jacques de Courville Nicol, « Entretien sur le Mouvement pour une capitale officiellement bilingue », entretien semi-dirigé accompli par Patrick Ladouceur, à Ottawa, le 11 novembre 2014.